



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 : pour un report des soldes d'été

Question écrite n° 28280

Texte de la question

M. Adrien Morenas attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances au sujet de la période des soldes d'été qui doit avoir lieu du mercredi 24 juin 2020 au mardi 21 juillet 2020 inclus. Il demande que la date de lancement des soldes soit décalée au 15 août 2020 pour l'ensemble des commerces, y compris les chaînes et grands magasins, et d'interdire les promotions qui sont des soldes déguisés sur les marchandises facturées en 2020. Une décision qui protège les petits commerçants comme les grands et qui permettra aux petits commerces de passer cette crise sanitaire exceptionnelle et de faire face à leurs échéances. Il souhaite donc savoir ce que le Gouvernement envisage de faire afin que les soldes se déroulent dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Morenas](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28280

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2020](#), page 2732

Question retirée le : 11 août 2020 (Fin de mandat)